

La PME Bâti-Confort, spécialiste de la construction de maisons individuelles, plébiscite DocuWare pour son système de workflows permettant le traitement et la signature électronique des contrats de plus d'une centaine d'artisans.



**Charlotte Barré, Chargée des Projets Innovants Bâti-Confort, Savenay, Pays-de-Loire, Recommande la solution DocuWare pour la dématérialisation et la signature électronique des contrats de l'entreprise Bâti-Confort, spécialisée dans la construction de maisons individuelles (labellisées BBC - bâtiments basse consommation.) :**



« En choisissant DocuWare, nous avons gagné en moyenne 2 semaines dans le traitement et la réception des contrats signés électroniquement. Le gain de temps est conséquent par rapport aux dossiers papier, autrefois envoyés par courrier ou via email. »



**Pays :** France  
**Industrie :** Immobilier  
Maîtrise d'œuvre  
**Déploiement :** Cloud  
**Département :** Services Administratifs  
**Intégration :** Progemi

**Engagée dans une démarche éco-responsable et de recherche de gains de temps, le maître d'œuvre spécialisé dans la construction de maisons individuelles Bâti-Confort a souhaité recourir à la dématérialisation et à la signature électronique des contrats de plus d'une centaine d'artisans.**

Entreprise familiale créée en 1995, Bâti-Confort est spécialisée dans la construction de maisons individuelles en Bretagne Sud et Pays-de-Loire. Disposant de 4 agences, la PME emploie une trentaine de salariés et propose des matériaux durables et des énergies renouvelables pour la construction de ses maisons, établies dans le respect de la Réglementation Environnementale RE2020.

Dans le prolongement de cette démarche éco-responsable et soucieuse de limiter au maximum son empreinte carbone, la société décide d'opérer sa transition digitale en 2021. Enfin, les gains de temps et de stockage associés à l'abandon du papier constituent également une motivation supplémentaire pour franchir le pas de la dématérialisation.

Après une phase d'études et de recommandations par le partenaire intégrateur local, la direction fait le choix de DocuWare pour sa simplicité d'utilisation et son évolutivité.

Le besoin central de l'entreprise résidait prioritairement dans la dématérialisation des contrats (marchés de travaux) réalisés auprès d'une centaine d'artisans impliqués dans la construction des maisons individuelles.

Cette tâche particulièrement chronophage pour les équipes administratives était auparavant traitée via des contrats papier, envoyés par courrier ou via e-mail. Les délais de retours de signatures étaient particulièrement longs et ne faisaient l'objet d'aucune traçabilité, avec à la clé un risque de perte, de lenteur ou d'absence de validation des documents, bloquant ainsi la réalisation et l'achèvement des chantiers.

Afin d'accélérer les traitements, Charlotte Barré, chargée des projets innovants chez Bâti-Confort, préconise alors le recours à une solution de dématérialisation des documents associée à un service de signature électronique.

Après une période de formation et d'accompagnement au changement, les bénéfices de la solution sont rapidement perçus : avec en moyenne 3 dossiers traités par semaine, contenant chacun une quinzaine de contrats d'artisans, le volume de papier géré par la PME est conséquent.

Les dossiers sont désormais gérés directement dans la GED DocuWare, via un système de workflows

*« Nous avons gagné en professionnalisme et en image auprès de nos clients, tant sur le plan visuel, que sur le plan juridique. »*

*« DocuWare nous apporte un confort d'utilisation et la poursuite de nos processus en mobilité. »*

*« L'accompagnement du partenaire distributeur local DocuWare est un réel atout, depuis le choix de la solution, qui correspondait le mieux à nos besoins, jusqu'à sa mise en place, le paramétrage des workflows et la gestion de ses évolutions. »*

numériques, allant jusqu'à la signature électronique des contrats avec la solution intégrée nativement : VIDsigner.

Le constat est clair pour Charlotte Barré : « avec DocuWare, nous gagnons en moyenne 2 semaines dans la réception quotidienne des contrats signés par voie électronique ».

« C'est un gain de temps substantiel pour une PME de notre taille, avec 2 personnes en interne pour gérer les contrats de plus d'une centaine d'artisans », précise t-elle.

De plus, la solution, utilisée en mobilité offre un confort d'utilisation lors des déplacements et (en télétravail), avec une poursuite des processus de traitement et de la validation, quel que soit l'endroit où se trouvent les employés.

Enfin, la solution produit également des bénéfices en termes d'image. « Nous avons gagné en professionnalisme auprès de nos clients, autant sur le plan visuel, que sur le plan juridique » précise Charlotte Barré.

En effet, la signature électronique des contrats associée aux workflows de validation permet de

garantir la traçabilité et l'intégrité des documents. Un gage de confiance et de sérieux supplémentaire pour les artisans et les clients de l'entreprise.

Très satisfaite, la direction a désormais étendu le périmètre de la solution à la dématérialisation des avenants aux contrats.

Un périmètre qui aura vocation à s'étendre encore dans les mois à venir, à commencer par la réglementation sur la facturation électronique, qui deviendra obligatoire en 2024.

A ce titre, l'accompagnement du partenaire distributeur local DocuWare a constitué un réel plus, à toutes les étapes du projet, depuis le choix de la solution, lors du paramétrage des workflows, jusqu'à la gestion des évolutions.



**En savoir plus : [docuware.com](https://www.docuware.com)**